

Compte rendu du CTL DU 8 FÉVRIER 2022

1 - La Direction a fait un **compte-rendu de la gestion 2021** et présenté le **budget de la DDFiP pour 2022**.

En ce qui concerne la **Gestion 2021**, sur certains points, les crédits de paiement ont été nettement inférieurs aux autorisations d'engagement comme, par exemple, les « Loyers budgétaires » (924 048 € consommés au lieu de 1 618 376 € autorisés) en raison des opérations de la NRP (fusion de services).

D'autres postes de dépense ont augmentés comme la « Sécurité Fonctionnement » (111 345 € consommés au lieu de 84 351 € autorisés) en raison des équipements sanitaires fournis par la direction aux agents, dont les masques FFP2.

Pour le **Budget 2022**, elle dispose d'une dotation globale de fonctionnement pour les dépenses :

- des locaux (loyers, charges locatives et de copropriété, nettoyage, sécurité, entretien et maintenance des bâtiments, taxes liées aux locaux et transports de fonds) ;
- de fonctionnement (fournitures et documentation, consommables informatiques, téléphonie, affranchissement, déplacements, imprimés, frais d'actes des huissiers de justice, frais des serruriers et témoins) ;
- d'équipement (mobilier, véhicules, micro-informatique, matériels divers, travaux courants).

Cette dotation est en recul par rapport à 2021 en raison notamment de la **résiliation des baux** et de la **diminution des effectifs** (contractuels saisonniers ou « auxiliaires de bureau », manœuvres du cadastre et heures supplémentaires).

> Ces économies réalisées tant au niveau local que national, pourraient utilement abonder le défraiement des agents visés par les restructurations mais également augmenter le remboursement accordé aux agents, dans le cadre des frais « personnels » supportés par ceux-ci en raison du télétravail. La CFTC portera cette proposition de redistribution.

2 - La Direction nous a annoncé le déploiement depuis le 15/11/2021 de « **Voxusagers** » devenu « **Je donne mon avis avec Service public+** » dans les **SIP** :

Il s'agit d'un site en ligne permettant de publier de manière transparente et ouverte les expériences positives comme les difficultés rencontrées par les usagers des services publics sous forme d'« histoires » vécues. Des réponses doivent être apportées par l'administration concernée à chacune des expériences publiées, ceci pour « contribuer à améliorer la qualité dans les services publics ».

En résumé, l'utilisateur raconte son expérience, le service concerné est destinataire de ladite expérience et doit donner une réponse qui est publiée sur le site et notifiée à l'utilisateur.

>L'utilisation de ce service fait craindre un détournement par les usagers qui s'en servirait comme nouveau canal de réclamations diverses et variées, auxquelles il faudra bien sûr répondre, ce qui va alourdir le travail des agents. Nous suivrons de près son

Agir pour ne pas subir.

déploiement et demanderons des bilans quantitatifs sur la surcharge de travail que cela générera.

3 - La Direction a annoncé le déploiement du dispositif « **Accès des Notaires au fichier immobilier** » (ANF).

Il permet le traitement automatisé des demandes de renseignements des offices notariaux et des états réponses qui leur sont retournés. Il poursuit la dématérialisation initiée par TéléActe et facilite la communication entre les applicatifs « maison » et les logiciels de rédaction d'actes des notaires.

En bref, il vise à réduire les délais de délivrance des renseignements demandés par les notaires (passant de 10 jours à instantané) et alléger les tâches des agents du SPF qui pourront se concentrer sur la tenue du fichier immobilier.

Son déploiement est prévu en 2 phases :

04/2022 : double commande (le notaire reçoit la réponse de l'ANF et du SPF)

07/2022 : réel (le notaire ne reçoit plus que la réponse de l'ANF).

Compte-tenu du retard accumulé par les SPF, la CFTC demande à ce que les suppressions d'emplois induites par la mise en place de l'ANF ne soient pas anticipées par la direction, comme c'est souvent le cas.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftc.dgfip.94@gmail.com